

DÉROULEMENT DU MODULE « RETOUR AUX MODULES 2 ET 3 »

La protection sociale

Séquence 28

✚ 2-3 heures

Nous expliquons que l'État assure une protection sociale aux citoyens et citoyennes. Elle inclut l'aide des CPAS et l'ensemble de la sécurité sociale. Ensuite, nous présentons les différentes branches de la sécurité sociale et le soutien procuré par les CPAS. Enfin, nous apportons quelques informations sur l'histoire de la sécurité sociale.

Voir Fiche « Séquence formative » n°28 : La protection sociale.

Le financement des missions de l'État

Séquence 29

✚ 2-3 heures

Nous expliquons les mécanismes de financement de l'État et de ses missions. Il s'agit d'une matière particulièrement complexe. Plus que jamais, la formatrice ou le formateur est amené-e à adapter les contenus délivrés aux capacités du groupe.

Voir Fiche « Séquence formative » n°29 : Le financement des missions de l'État.

Le travail non déclaré et ses conséquences

Séquence 30

✚ 2 heures

Nous expliquons ce que recouvre le travail non déclaré. Nous informons sur ses conséquences individuelles et collectives. Nous proposons un temps d'arrêt interculturel et citoyen sur les raisons qui peuvent présider au travail non déclaré et/ou sur les manières d'organiser la SOLIDARITÉ en Wallonie et dans les pays et communautés de référence des participant-e-s.

Voir Fiche « Séquence formative » n°30 : Le travail non déclaré et ses conséquences.

Synthétiser les apports de la séquence formative

Les apports du Module « Retour aux Modules 2 & 3 »

Nous synthétisons les apports de la séquence formative en nous appuyant sur les observations annotées par les participant-e-s dans les trois fiches mises à leur disposition : « L'Arbre des apprentissages », « Sur le chemin de l'intégration » et « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique ».

Nous rappelons les façons d'exister qui rassemblent la majorité des citoyens et citoyennes de Wallonie et en Belgique en regardant et commentant le schéma « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique » affiché de façon permanente dans la salle.

Pas de « Fiche de séquence formative ».